

-----  
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**  
-----

Nombre de Membres	
En exercice :	23
Présent au Conseil :	20
Ayant pris part au vote :	23

**Séance du 5 janvier 2024***L'an deux mille vingt-quatre et le cinq-janvier à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

Date de la convocation	
22/12/2023	

*Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Thierry Vuittenez.**Procuration : Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Léonie Schneiter à Aline Louvrier, Isabelle Vinai à Nathalie Sievert.**Secrétaire de séance : Fabien Oléron.*-----  
*Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2024-01-004****OBJET : Etude de faisabilité pour la démolition du bâtiment ADDSEA.**

Le Maire rappelle la délibération du 10 novembre 2023 concernant le droit de préemption sur le bâtiment de l'ADDSEA et présente un projet de réhabilitation de ce bâtiment en un marché couvert. La commune souhaite évaluer les coûts associés à la déconstruction totale ou partielle de la structure c'est pourquoi la réalisation d'une étude de faisabilité est nécessaire.

Le Maire indique que le Bureau d'Etude Blondeau a établi un devis pour un montant de 6 800€ H.T.

Exposé du maire entendu, les membres du Conseil Municipal avec **22 voix pour et 1 abstention** :

- Décident de confier cette étude de faisabilité au Bureau d'Etude Blondeau pour un montant de 6 800 € H.T ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 09/01/2024
Reçu en préfecture le 09/01/2024
Publié le - 9 JAN. 2024
ID : 025-200068401-20240105-2024_01_004-DE

  
Le Maire  
Marc SAULNIER.  
